

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 68 (1959)
Heft: 3

Artikel: L'offrande de son sang
Autor: Schüpbach, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'OFFRANDE DE SON SANG

Docteur André Schüpbach

Nous sommes heureux de pouvoir publier le beau discours prononcé par le docteur André Schüpbach, de Cortaillod, à l'occasion du 10^e anniversaire du Centre de transfusion sanguine de Neuchâtel.

*

Vous ne m'en voudrez pas de ne pas vous entretenir, quoique médecin, des mérites matériels de votre action. Il est évident qu'aucune intervention efficace et décisive n'est plus à envisager, dans aucun domaine de la médecine ou de la chirurgie, sans le recours possible à la transfusion de sang, et que cette dernière ne devient d'un usage courant et banal, donc disponible immédiatement, et en tout temps, que grâce à l'organisation de masse, à laquelle vous donnez la vie, en donnant un peu de la vôtre.

Mais c'est cette offrande, toute humble, anonyme, d'inspiration toute gratuite, inconsciente de l'être auquel, peut-être, elle sauvera la vie, répétée, répétée souvent, jusqu'à 28 fois me dit-on, cette offrande, insérée dans la vie de tous les jours, privée de tout motif héroïque, cette calme et inlassable ténacité de la charité, c'est elle qui me retient et qui m'émeut.

Notre époque, dont beaucoup désespèrent, le théâtre des découvertes les plus déconcertantes, des inventions les plus prodigieuses, mais qui, à cause d'elles, semble livrée à un matérialisme menaçant, à une dégradation spirituelle apparemment inéluctable, voilà que cette époque forge peu à peu son style; voilà qu'elle s'équilibre, que la sensibilité humaine s'y insère à nouveau, par des moyens nouveaux, et qui sont des réponses de masses à des problèmes de masses. Une action comme la vôtre s'inscrit, parmi d'autres, plus modestes, ou plus importantes, comme l'œuvre aux personnes déplacées, par exemple, dans un immense courant de protestation de la sensibilité, né du matérialisme, lui-même. Une action comme la vôtre, comme celles que nous venons d'évoquer, c'est le sauf-conduit moral de notre siècle. Il n'offrira plus ce siècle, à l'historien futur, seulement le spectacle effroyable des camps de concentration. Une action comme la vôtre ne peut pas s'imaginer au XVIII^e siècle, par exemple, et si l'on voulait trouver quelque chose d'analogue, dans l'histoire de l'Europe, il faudrait, toutes proportions gardées, bien entendu, penser à la mystique communautaire du moyen âge, à l'édification anonyme des cathédrales.

Sans doute, si l'on voulait interroger chacun d'entre vous sur les mobiles personnels de sa démarche, une quantité de réponses précises et très diverses sembleraient infirmer ces vues. Les choses paraîtraient bien simples et moins grandioses. Et pourtant, j'en reste convaincu, vos motifs ne seraient que des prétextes, et la véritable cause du phénomène resterait la transposition, probablement inconsciente, de la charité individuelle en un style nouveau, communautaire, anonyme, organisé et efficient.

Lorsque j'évoquais tout à l'heure, avec un peu d'emphase peut-être, le moyen âge, il s'agissait, certes, d'une communauté de la misère, transfigurée toutefois par une mystique et une foi exceptionnelles, tandis que notre communauté, à nous, c'est la communauté que suscitent

les problèmes posés par la richesse et l'opulence d'une société très évoluée, c'est-à-dire une communauté engendrée par un autre type de détresse. Il n'est pas difficile de voir, d'ailleurs, que nous n'y sommes pas beaucoup aidés par une foi dévorante.

Les dernières voix du Ciel, dans la Jeanne d'Arc de Claudel chantent les paroles du Christ: « Personne n'a un plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'il aime ».

Vous pourriez chanter, vous, incarnant déjà une mystique moderne de la charité: « Personne n'a un plus
(suite, page 12)

LE CENTRE DE TRANSFUSION DE NEUCHÂTEL A DIX ANS

Le Centre de transfusion de Neuchâtel est exactement à la mesure du territoire qu'il dessert. Neuchâtel: trois hôpitaux, le Val-de-Ruz: un hôpital, le Val-de-Travers: deux hôpitaux, la Béroche: un hôpital.

Les 950 donneurs suffiraient aux 1800 ampoules annuelles si la demande de sang ne s'élevait d'année en année.

Les locaux dont il dispose aux sous-sols de la Maternité et qu'il partage avec la consultation prénatale et les cours de préparation aux accouchements sont avenants et tranquilles. L'équipe: un médecin à mi-temps et deux secrétaires-laborantines s'affairent à la détermination des groupes sanguins pour les hôpitaux, la convocation des donneurs et la préparation des ampoules.

Nous conservons jusqu'à présent le rythme des quatre mois entre les saignées.

Nos donneurs viennent de toutes les parties de nos quatre districts et, pour certains, le déplacement leur fait perdre souvent une demi-journée. Les usines du pays rétribuent les heures consacrées à la prise de sang.

L'exiguïté de notre service a l'avantage de nous permettre d'entretenir des relations amicales avec tous nos donneurs qui forment une grande famille et répondent à nos appels avec une rare complaisance; le centre de Neuchâtel est placé sous le signe de la bonne humeur et il n'est pas étonnant que la célébration du dixième anniversaire de sa fondation, le 13 mars à la Salle des conférences, ait réuni quelque 500 personnes, toutes unies par le lien du sang.

Pourtant nous connaissons aussi les coups durs quand aucun donneur n'est plus disponible.

Aussi est-ce avec soulagement que nous allons accueillir les quelque neuf cents personnes qui ont répondu à l'appel de la radio. Il est temps de relever des collaborateurs de dix ans qui reviennent chez nous alors que l'âge de la retraite a depuis longtemps sonné.

LA CROIX-ROUGE NEUCHÂTELOISE EN 1958

Après sa fusion, le 29 juin dernier, avec la section de Boudry, la Croix-Rouge neuchâtelaise a pris le nom de « Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz ». Elle a eu le chagrin de perdre, le 7 décembre, son doyen, ancien président et président d'honneur, le docteur Edmond de Reynier, décédé dans sa 97^e année. Le docteur de Reynier avait pris encore la parole, peu de mois auparavant, à l'assemblée annuelle des délégués que la section neuchâtelaise eut le plaisir d'accueillir en 1958, et où il avait évoqué de vivants et émouvants souvenirs de son activité à la Croix-Rouge au cours de deux guerres mondiales.

Les échanges mer-montagne et le château de Vaumarcus

La Croix-Rouge neuchâtelaise a poursuivi son activité en 1958, sa colonie du château de Vaumarcus accueillit durant l'été quelque 80 enfants de Cabourg, puis le mois suivant, une colonie de petits Parisiens organisée par le M. J. S. R. Et 82 enfants de Neuchâtel ou d'autres cantons romands passèrent en échange de belles vacances à Cabourg. Un grand Marché se déroula le 17 septembre sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel pour améliorer les installations et renouveler la vaisselle de Vaumarcus, il laissa un bénéfice de 3000 francs.

Grâce à ce beau résultat, on put acheter la vaisselle et les services de table nécessaires à la colonie et commander tables et bancs pour le réfectoire.

Secours aux enfants et « Juniors »

Les jeunes réfugiés hongrois confiés à la section neuchâtelaise sont régulièrement suivis. Quant à la Croix-Rouge de la Jeunesse, la commission cantonale s'est réunie à plusieurs reprises et a travaillé au développement des « Juniors » dans le canton, un concours d'albums scolaires a été lancé. Les parrainages du secours aux enfants ont marqué un léger fléchissement.

Autres activités

Signalons notamment le travail fourni par le Bureau de placement des infirmières diplômées, fondé par le docteur Edmond de Reynier qui s'y intéressa jusqu'à la fin de sa vie. Ce bureau a effectué 493 placements en 1958 et enregistré 3114 veilles et 2989 journées de service continu. Le manque d'infirmières n'a pas permis de donner suite dans 93 cas.

Quant à la colonne croix-rouge 53, forte de 64 membres, elle a participé en avril à un cours d'instruction et, en juin, à un exercice en campagne.

Il faut noter également l'excellente collaboration de la Croix-Rouge et des sections samaritaines — dames, messieurs et mixtes — de Neuchâtel.

L'OFFRANDE DE SON SANG (Fin)

grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'il ignore.

Je pense que c'est bien là que réside le caractère étonnant de votre service, dans sa générosité ouverte et comme diluée, impersonnelle et opiniâtre.

Et personne, j'espère, ne jugera sacrilège qu'à la veille des solennités de Pâques, j'accorde à votre don, la signification et la valeur d'un symbole, lointain écho du mystère de la Passion.

AVEC LA CROIX-ROUGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le Centre d'hygiène sociale de La Chaux-de-Fonds que dirige le docteur Ulrich a continué à déployer une grande activité en 1958. Les chiffres ci-dessous montrent la tâche magnifique accomplie jour après jour par les infirmières du Centre qui ne ménagent ni leur temps ni leur fatigue:

	en 1958	(en 1957)
Soins à domicile	5951 cas	(5537)
Visites à domicile	130 cas	(1180)
soins au Centre	7260 cas	(7491)
Démarches, renseignements	3330 cas	(3467)
Téléphones	3309	(3385)
Prêts d'objets sanitaires	358	(628)

Les consultations de nourrissons ont été au nombre de 47, avec 656 présences et 250 nourrissons suivis (180 en 1957), soit une moyenne de 14 nourrissons par visite. Le docteur Gabus, pédiatre à La Chaux-de-Fonds, doit être vivement remercié pour son concours.

Deux cent vingt bains gratuits ont été donnés également au cours de l'année.

Centre de transfusion sanguine

Le Centre chaux-de-fonnier prend toujours plus d'extension. Près de 400 litres de sang complet ont été fournis; le nombre de donneurs s'élève à 640. Il faut relever que le Centre fonctionne par l'ensemble des Montagnes neuchâtelaises: La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets, et même parfois Saignelégier et Saint-Imier, et dessert les hôpitaux, les cliniques et le corps médical. Les corps de la police communale de La Chaux-de-Fonds et du Locle apportent très complaisamment leur précieux concours au centre.

6000 NOUVEAUX DONNEURS DE SANG

Une belle initiative de Radio-Lausanne et de la « Chaîne du Bonheur »

La Direction de Radio-Lausanne et la « Chaîne du Bonheur » ont généreusement décidé de consacrer l'émission si populaire de la « Chaîne du Bonheur » du 3 mars à un appel pour le recrutement de donneurs de sang en Suisse romande en liaison avec la Croix-Rouge suisse et ses sections romandes. Cette émission dirigée par les animateurs de la « Chaîne » et notamment par MM. Michel Dénériaz et Emile Gardaz a remporté un beau succès. A peine entendu, l'appel a suscité des centaines de réponses et les téléphones des permanences installées aux secrétariats permanents de la Croix-Rouge suisse de Fribourg, de Genève, de Neuchâtel, au Centre de transfusion de Lausanne ainsi qu'à Sion, à La Chaux-de-Fonds et à Porrentruy et à Bienne n'ont guère cessé d'enregistrer de généreuses adhésions. A 22 h 30, tant Genève que Lausanne avaient dépassé chacune 400 inscriptions de volontaires s'offrant comme donneurs de sang; dans les autres permanences comme à Radio-Lausanne même on inscrivait également des centaines d'adhésions. Le 5 mars, Radio-Lausanne pouvait annoncer déjà plus de 2500 inscriptions et cette

Nous empruntons aux rapports présentés par M. Marc Maison pour la partie historique, et au docteur B. Wuillelet pour l'organisation actuelle, ces renseignements concernant le Centre vaudois de transfusion.

Historique

Dès 1940, la section lausannoise de la Croix-Rouge suisse eut à s'occuper d'un service de transfusion — groupement des donneurs et établissement de fiches. En automne 1949, la carthèque établie pendant la guerre avait été transformée de façon à répondre dorénavant aux besoins civils. Le 1^{er} mars 1950, grâce à la collaboration du docteur Henri Perret, le centre vaudois s'installait à l'avenue Vinet, à côté de « La Source ». Avec un personnel réduit d'abord à une secrétaire et à une laborantine, le Centre fut bientôt confié à la direction de la doctoresse Montandon, puis du docteur Wuillelet, spécialiste en sérologie, qui travaillait à la fois au service de l'Hôpital cantonal et à celui de la Croix-Rouge. Puis, le 1^{er} mai 1958, grâce au concours du Conseil d'Etat et de l'Hôpital cantonal, le centre s'installait provisoirement au deux de l'avenue Mont-Calm, réunissant dès lors le Service de l'Hôpital cantonal et le Centre croix-rouge, et en attendant de pouvoir s'installer définitivement dans le bâtiment en construction des laboratoires de l'Hôpital.

Organisation

Le Centre de transfusion de Lausanne dessert pratiquement tout le canton de Vaud. Sa carthèque comporte quelque 5000 donneurs, domiciliés pour une grande part à Lausanne ou dans les environs immédiats, et dans différentes parties du canton par l'autre part.

Ces donneurs sont convoqués en moyenne trois fois par an. En outre, le centre organise, avec l'aide de la pharmacie, des prises de sang collectives dans huit régions — Aubonne, Châteaue-d'Er, Montreux, Vevey, Moudon, Payerne, Vallée-de-Joux, Yverdon — avec la collaboration des sections locales croix-rouge et samaritaines.

Ces 5000 donneurs ne suffisent pourtant pas aux besoins du centre ni des hôpitaux du canton. L'activité du centre en effet augmente chaque année dans des proportions dépassant toutes les prévisions. En 1957, on préparait 600 flacons de sang par mois; en 1958, 800. Depuis décembre 1958 et janvier 1959, le centre a distribué plus de 1000 conserves de sang par mois, ce qui signifie que chaque mois plus de 1000 donneurs ont été convoqués, et leur sang prélevé et utilisé dans un bref délai.

Il faut noter de plus que sur 5000 donneurs inscrits, le 40% en moyenne ne peut être convoqué sur le champ pour diverses raisons telles que maladie, accidents, absences, etc. et que 3000 d'entre eux seulement sont en mesure de répondre aux convocations. La situation est donc difficile. En effet, 3000 donneurs convoqués trois fois par année permettent la préparation de 9000 ampoules de sang; en 1958, le Centre en a préparé 9476. Si l'on pense qu'en décembre et janvier, dernier, il a fallu préparer 1000 ampoules par mois, il faut penser qu'à fin 1959 ce seront 12 000 ampoules qui auront été nécessaires pour l'année, ce qui dépasse largement le cadre des possibilités actuelles.

Un exemple concret

L'on sait qu'il y a quatre groupes sanguins principaux — A, B, 0 et AB — qui se subdivisent chacun en deux groupes: rhésus positif et rhésus négatif. Ces groupes et facteurs sont héréditaires et interchangeables, leur répartition dans la population suisse est approximativement la suivante:

Groupe A	47%
Groupe B	9%
Groupe 0	41%
Groupe AB	3%

Chacun de ces groupes peut être rhésus positif: 83%, ou rhésus négatif: 17%.

Ceci peut expliquer les énormes difficultés rencontrées ces derniers temps avec les effectifs de donneurs du groupe B, rhésus positif. Le groupe B représentant le 9% de la population, sur 3000 donneurs convocables, nous aurons 270 donneurs B, dont 224 sont rhésus positifs et 46 rhésus négatif. Ces 224 donneurs venant trois fois par année, on pourra préparer 672 ampoules de sang de cette catégorie en un an, 56 par mois.

Or, du 12 janvier au 12 février 1959, le centre a fourni 81 ampoules de sang B rhésus positif, et dépassé ainsi de 25% les possibilités. Il y a peu de probabilités de voir ce rythme se ralentir et à fin 1959 il faudra avoir pu préparer 972 ampoules de sang B rhésus positif. Il faut pour cela 326 donneurs de sang de cette catégorie, le Centre n'en possède que 224. Il faut donc trouver 102 donneurs supplémentaires pour cette seule catégorie. Cet état de choses n'est pas le monopole de

annonce suscitait un grand nombre d'engagements nouveaux.

De nombreuses sociétés sportives se joignirent à cette campagne et recueillirent le 8 mars au cours de diverses manifestations de nouvelles inscriptions — 695 aux derniers résultats qui nous ont été communiqués. Voici d'ailleurs les totaux successifs enregistrés dans chaque canton ensuite des appels de Radio-Lausanne et des communiqués qui furent publiés par la presse:

Canton	3 mars	4 mars	5 mars	7 mars	Total
	22 h 30	12 h	12 h	12 h	
Fribourg	100	110	163	228	439
Genève	419	479	599	695	812
Jura	32	39	85	296	391
Neuchâtel	119	175	359	533	918
Valais	143	147	174	220	329
Vaud	556	698	1184	1720	3653
Totaux	1369	1648	2355	3602	5974

Cette magnifique campagne et le dévouement et l'enthousiasme de tous ceux qui y participèrent ont donc permis d'apporter à nos différents centres de transfusion romands près de six mille nouvelles inscriptions de donneurs de sang. Tous ceux-ci se verront convoqués par les centres de transfusion au cours des semaines prochaines pour subir les examens indispensables.